

Imprimé réservé pour les élèves PERNOIS, pour les élèves venant de l'extérieur un courrier de demande de dérogation doit être adressé en Mairie à l'attention de Monsieur le Maire

à compléter et retourner au service Education Enfance avec les pièces suivantes :

- * livret de famille (pages parents et tous les enfants)
- * justificatif de domicile de moins de 3 mois
- * pièce d'identité du parent qui accomplit la démarche d'inscription
- * jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- * pièce d'identité et autorisation d'inscription du deuxième parent s'il y a séparation mais pas encore de jugement
- * pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom du parent avec l'adresse de l'hébergeant
- * copie des vaccins obligatoires ou document émanant du médecin attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou certificat de contre-indication pour les vaccinations (le cas échéant)

TOUT DOSSIER DEVRA ETRE COMPLET POUR POUVOIR ETRE ACCEPTE

Renseignements concernant l'enfant

Nom et Prénom de l'enfant :

Né le : Lieu de naissance : sexe : M / F

Adresse :

Ecole et classe fréquentées en 2023/2024 :

Niveau pour la rentrée 2024/2025 :

renseignements concernant les représentants légaux

Représentant légal 1 :

Autorité parentale : oui / non

Situation familiale : marié / pacsé / célibataire / séparé / divorcé / veuf

Nom :

prénom :

N° Adresse :

Code postal : Ville :

adresse mail :

téléphone :

Représentant légal 2 :

Autorité parentale : oui / non

Situation familiale : mariée / pacsée / célibataire / séparée / divorcée / veuve

Nom :

prénom :

N° Adresse :

Code postal : Ville :

adresse mail :

téléphone :

renseignements concernant les autres enfants du foyer

Nom et Prénom	Date de Naissance	Ecole et Classe à la rentrée 2024/2025

Engagement de l'Autorité parentale

Je soussigné(e)atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements notés ci-dessus et accepte que la Mairie modifie sa décision d'affectation en cas d'informations erronées.

signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services restauration scolaire et éducation enfance de la ville de Pernes Les Fontaines, pour la gestion des inscriptions, la facturation et la communication auprès des familles. Elles sont conservées pour une durée de 6 ans, et sont uniquement destinées au personnel du service, ainsi qu'aux autres services dûment habilités et concernés, de la collectivité.

Pour toute information vous pouvez contacter : periscolaire@perneslesfontaines.fr ou educationenfance@perneslesfontaines.fr
Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des Données : dpo@perneslesfontaines.fr

cadre réservé à l'administration

date d'enregistrement du dossier :

n° d'enregistrement :

Décision d'affectation :

Jean Moulin Louis Giraud Marie Mauron Les Valayans